

SECTION D'ARCHITECTURE ET CONFRONTATION I

URBANITE

INTERVIEW DE DAMIEN HAMBYE

L'urbanité, thème de la section d'architecture de la Biennale de Paris 1980, est un terme récent du moins dans son acceptation actuelle. Nous avons pensé qu'il était utile de préciser son sens ici en citant une note du 3 mars 1980 émanant du secrétariat de la Biennale.

URBANITE. Origine du terme: au moyen-age "urbanité" signifie "gouvernement d'une ville"; ultérieurement "qui a un caractère urbain". Progressivement vers l'époque moderne, le terme signifiera "agrément, obligeance, servabilité, civilité où entre beaucoup d'affabilité, de savoir vivre et d'usage du monde". ("Le respect d'autrui et de soi-même s'appelle à juste titre l'urbanité" - Giraudoux.)

Un nouvel usage apparaît vers 1980; il veut désigner un ensemble de critères de qualité de l'organisation ou de la création urbaine développées en réaction contre les ravages dûs aux pratiques courantes de l'urbanisme du "mouvement moderne" (Massivement appliquées durant les années '50, '60 et '70) et contre les déviations technocratiques issues de la "Charte d'Athènes" (1933) ou de diverses doctrines fonctionnalistes qui privilégièrent les dimensions mécanistes, quantitatives et matérialistes des villes et suscitent par divers "zonages" la ségrégation des hommes, la fragmentation abusive des espaces et du temps. C'est pour se démarquer de ces procédures de l'urbanisme dit "moderne" (qui ont engendré une véritable aliénation urbaine et suscité la perte d'identité de la cité) que l'usage nouveau du terme "urbanité" est proposé en alternative pour désigner une qualité nouvelle de l'usage et l'aménagement des villes et de leurs potentialités architecturales et humaines. Ce nouveau sens du mot fait volontairement référence à sa double signification (voir ci-dessus) originelle et moderne. ("L'urbanité, c'est le savoir faire la ville et savoir vivre en ville"; thème de l'exposition de la Biennale de Paris 1980). Cette double connotation tend à associer des références à des traditions et au savoir-faire de l'"art urbain" et à de nouvelles dynamiques sociales inspirées par le savoir-vivre d'une "convivialité" citadine. L'urbanité procède d'une civilité, d'une affabilité à l'égard de la ville existante qu'elle ne cherche pas à évincer mais au contraire à valoriser, à associer à ses démarches. L'urbanité peut ainsi bien consister à réhabiliter ou enrichir un vocabulaire architectural basé sur un héritage communautaire (par exemple, la composition urbaine faite de variations sur les thèmes des rues et des places) qu'à favoriser l'émergence d'un nouveau sens civique amorcé par les "Luttes urbaines" en faveur d'une démocratisation de l'usage de la cité et des choix de construction (ou de re-construction) de la ville, d'une participation des usagers aux destinées de leur quartier, de leur ville.

DEFINITION DU TERME: "urbanité"; qualité d'une organisation urbaine illustrant l'identité d'une ville, sa mémoire, ses conflits, ses changements. Qualité d'un espace ou d'une architecture exprimant et laissant s'exprimer les projets et les comportements des différents acteurs sociaux. Qualité de pratiques sociales agissant sur l'espace et l'architecture. L'urbanité tend à mettre en relation l'homme et la ville à travers une culture et le "génie du lieu". L'homme et la ville peuvent être dotés d'urbanité.

Damien Hambye est sculpteur au départ. Mais sa carrière l'a amené à s'intéresser à l'urbanisme et à l'architecture. Il assure la coordination de la section architecture de la Biennale de Paris. Nous l'avons interrogé sur le thème autour duquel graviteront les projets proposés:

Q. La Biennale de Paris aura cette fois-ci une section architecture. Vous collaborez à son édification. Pouvez-vous dire en quoi consistera cette section?

R. Je ne parlerai que d'une section qui m'est proche et chère, la section d'architecture. Je sais qu'il y en a d'autres pour le cinéma, les performances, la vidéo, l'environnement etc. mais je ne parlerai que de l'architecture. Pourquoi une section d'architecture? Nous considérons que l'architecture fait partie du développement culturel d'une ville, d'une cité et d'une société par là même. Mais il ne s'agit pas d'un processus de création artistique c'est à dire que nous posons l'architecture comme une problématique liée à des pratiques urbaines, à des comportements, à l'histoire de la ville, à des développements sociaux, économiques, politiques etc. et non pas comme un fait artistique en soi. Par là même la section d'architecture de la Biennale a un thème bien spécifique: l'urbanité.

Q. Urbanité, c'est déjà un mot bizarre, il est pris en général dans un autre sens.

R. Nous avons repris l'étymologie du terme urbanité telle qu'on l'entendait au XVI^e et XVII^e siècle et non plus tel qu'on l'entend actuellement, polissage, redondance des formes d'un individu vis-à-vis d'un autre ou des autres. Nous l'avons pris comme un savoir faire de la ville lié au savoir vivre en ville. Donc, la Biennale s'est directement située dans une problématique bien précise celle d'une pratique urbaine liée à son correspondant, à son signifiant qu'est l'aménagement et l'architecture par la même.

Q. Quelle est la différence avec l'urbanisme?

R. Je crois que c'est vraiment l'évolution d'une pensée de l'urbanisme. L'urbanisme est fort lié à la planification et à une compréhension économique ou sociologique de la ville et par là même son aboutissement opérationnel devient de l'architecture. Mais tout est figé dès le départ alors que si on prend la notion d'urbanité comme le savoir-faire et la savoir-vivre en ville, l'urbanisme est un intermédiaire qui touche aussi bien au problème des pratiques qu'à celui de l'architecture et qui n'est plus cette articulation totalement indépendante qui donne des ordres à l'un et qui donne des ordres à l'autre. L'un concerne les habitants parce qu'ils les conditionnent pour le restant de leurs jours, d'un autre côté, les architectes ont énormément de difficultés à s'exprimer tout en devant correspondre à de nouvelles démarches, à de nouveaux programmes.

Q. En architecture, on insiste plus, semble-t-il, sur le projet que sur son auteur, alors que dans les autres formes d'art, c'est plutôt le contraire.

R. Je ne parlerai pas des biennales en général mais uniquement de la Biennale de Paris - section architecture. Bien sûr, nous signifions qu'il y a un auteur ainsi que son nom. Nous tenons aussi à le remercier, à essayer de la promouvoir, mais c'est la notion même du projet de travail qui nous intéresse en tant que s'inscrivant dans cette problématique de l'urbanité. Nous ne sommes pas une Biennale d'Architecture qui présente de bon projet sur l'architecture. Nous sommes une Biennale de Paris qui a un jury qui a une certaine connaissance de la problématique architecturale actuelle, qui voit la faillite du mouvement moderniste et du mouvement de la Charte d'Athènes mais qui voit aussi la faillite de tous les nouveaux mouvements formalistes tels que la reconstruction de la ville européenne. On est en train d'essayer de redresser la barre en provoquant cette exposition sur l'urbanité. C'est pourquoi, nous avons une position très claire à ce sujet.

Q. Je ne vous considérais pas comme un organisateur d'exposition ou de manifestation, mais voilà que vous vous occupez de cette partie de la Biennale de Paris.

R. Théoriquement, j'ai une formation de sculpteur au départ. J'ai été lié à des problèmes de comité de quartier et j'ai été amené à parfaire une formation d'urbaniste par un doctorat. C'est ainsi qu'à la demande d'un certain nombre de personnes qui travaillaient à la Biennale, on m'a demandé de faire partie du jury. J'y ai préparé un certain nombre de travaux, mais je fais un tout petit peu la coordination parce que la personne qui devait s'en occuper est malade.

Q. Comment cela se passe t-il dans un jury pour des travaux comme ceux-là et quelles sont les personnalités qui y siègent.

R. Il y a François Barré qui est énarque et ancien directeur du Centre de Création Industrielle qui a du partir, ou du moins qui a été révoqué pour des questions politiques, au moment où le CCI est arrivé à Beaubourg, il y a Jean De Thiers qui représentera le CCI parce que cette exposition est faite en collaboration avec ce Centre et aussi le Cabinet du Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie dans le cadre de la campagne des 1000 jours en France. C'est important de la dire parce que c'est grâce à eux qu'on a pu faire cette exposition. Il y a Jean Nouvel qui est architecte, il est l'architecte de la Biennale depuis 10 ans et c'est sous son initiative qu'on a pu faire cette exposition. Il a été le principal initiateur du concours des Halles et puis il y a Lucia-Miutta qui est historienne de l'architecture et élève de Scarpa et Zevi et moi-même. C'est le jury proprement dit et moi-même, donc 5 personnes. Alors, comment se passe le jury? Nous avons créé un réseau de correspondant dans le monde entier dont une partie nous a envoyé des documents à partir du thème que nous avons défini: l'urbanité. Moi-même, j'ai pendant un mois collecté des informations soit dans des revues soit par des connaissances,